

Elections Européennes – Permanence électorale

Elections Européennes – Important:

- Une permanence électorale aura lieu le samedi 30 mars 2019 de 10h00 à 20h00 à la mairie en prévision des Elections Européennes qui auront lieu le dimanche 26 mai 2019.
- Les électeurs pourront déposer leur demande d'inscription papier jusqu'au 30 mars à 12h00 en mairie, sinon ils pourront la déposer en ligne sur le site service-public.fr jusqu'au dimanche 31 mars inclus